

chance d'avoir un surplus et d'obtenir notre prix. Vous pouvez le dire à notre ami, mais je vous écrirai plus au long dans un jour ou deux."

Le 19 décembre, il écrit de nouveau à Murphy: "On est fortement d'opinion ici que le bassin doit être construit en granit et allongé de cent ou cent cinquante pieds. C'est à vous d'agiter la question, car vous comprenez qu'une fois que le chemin de fer Canadien du Pacifique sera complété et qu'il prolongera sa ligne jusqu'à la Chine et au Japon, il serait malheureux que le bassin fût trop court ou construit avec des matériaux périssables comme le grès, alors que du bon granit peut être obtenu à un prix un peu plus élevé; sans doute, nous ne voulons rien autre chose que le coût additionnel de la tranchée et des autres travaux. M. Trutch m'a envoyé chercher aujourd'hui et m'a demandé amicalement quel était le matériel auquel je faisais objection, et après une longue conversation, au cours de laquelle je fis valoir de bonnes raisons, M. Trutch me dit qu'il serait content si le gouvernement de la Puissance adoptait mes vues à ce sujet, qu'il soumettrait la question à Sir Hector, et qu'il ne nous ferait pas de tort mais au contraire, nous aiderait de toutes ses forces. Je lui dis que s'il en était ainsi il n'y aurait pas de difficulté, et que nous réussirions. Ainsi, vous devez préparer les gens là-bas à ces changements; tout ce que nous voulons c'est que la pierre soit augmentée en grosseur et que nous soyons payé pour cette augmentation. Si nous ne pouvons avoir plus, que nous soyons payés au moins selon l'échelle des prix. Sans doute, nous pourrions très bien nous servir du grès pour nos travaux, mais il s'y trouve beaucoup de veines de charbon et de couches de fer dur, et il se détériore et s'écaille à l'air. L'autre espèce que l'on trouve ici est dure, pleine de fer et se décolore beaucoup; c'est de cette espèce qu'est construite la Bourse de San-Francisco. Mais si nous devons nous servir de grès, nous l'obtiendrons à 40 milles environ d'ici et plus tendre que celui dont on s'est servi pour l'édifice de la Bourse, vu qu'on a dû alors choisir la pierre dans la carrière."

Le 12 janvier 1885, Michael Connolly écrit à M. Murphy (p. 189) :—

"Si vous en avez l'occasion, voyez M. McGreevy pour qu'il insiste à ce que la seconde entrée à la tête soit abandonnée et remplacée par une tête circulaire, comme à Lévis."

Le 16 janvier 1885, Michael Connolly écrit de nouveau (p. 205) :

"Les gens ici tiennent beaucoup à ce que le granit soit substitué au grès pour l'écluse, et je crois que M. Trudel soumettra la question au ministre des Travaux Publics. Si un changement est effectué, nous ne pourrions pas faire la substitution à moins de \$75,000, en outre de la présente somme, et si nous pouvions obtenir cent mille ce serait encore mieux, et nous pourrions alors consacrer davantage à des fins de largesse."

Peu après ils changèrent d'idée, et le 8 février nous trouvons Michael Connolly écrivant à Murphy comme suit (p. 191) :

"Nick tout d'abord tenait beaucoup à ce que la pierre fût remplacée par le granit, mais j'espère qu'il ne sera fait aucun changement de ce genre, car le granit ici est terriblement dur et la carrière est éloignée d'environ 180 milles. Si possible, faites-leur agrandir le bassin de 150 pieds et abandonner la double entrée, mais que l'on adopte une tête circulaire, comme à Lévis, sans remplacer le grès dont on se sert actuellement. Agissez avec assurance et faites ce que vous pourrez à ce sujet. Il est très important que l'on nous dispense de la double entrée, vu que ce serait un travail très difficile."

Le 21 février 1885, Perley fit rapport au ministre, approuvant fortement cette substitution projetée du grès au granit, et exposant que le coût de surplus serait d'environ \$45,000.

Murphy dit (p. 176) qu'il reçut des lettres de ses associés insistant pour que le grès fut maintenu, et déclarant que s'ils obtenaient une augmentation dans la grosseur de la pierre et des lits, ils combleraient la perte, et Robert McGreevy partit de suite pour Ottawa, et fit mettre de côté le granit.

Larkin dit (page 812) que Nicholas Connolly lui télégraphia, de la Colombie-Anglaise, de voir à ce qu'il ne fût pas fait de changements concernant le granit, et il prit quelque part aux négociations.

Avant qu'il eut été donné suite à la recommandation de Perley, la nouvelle que les entrepreneurs avaient changé d'idée, parvint à leurs associés, à Québec.